

DELIBERATION N° 91-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressée par la Présidente, datées du 28 mars et 4 avril 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Jean-Luc RAVANAT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SIAUD Alain	GONNORD Franck	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
KRAMARCZEWSKI Bruno	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
MULYK Fabien	CIOT Xavier	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BERTHIER Luc	GIRARDOT Frédéric	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
PREVOT Fabienne	TRAPANI Mary	GIRAUD Murielle	BARTHELEMI Maryse
BRUGNERA Jean-Michel	GIACOMETTI Geneviève	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
GERBI Franck	GARCIA Bernadette	BALME Eric	MORA Serge
ROBERT Philippe	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : ROSSI Angélique (pouvoir à SAURAT Coraline), LAMOUR Jérôme (pouvoir à LE TRAOU Dominique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BONNIER Eric), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 51
Nombre de pouvoirs : 07
Nombre de délégués votants : 58

OBJET : SUBVENTION A LA LUDOTHEQUE JEUX RIGOLE

Jeux Rigole est une ludothèque itinérante, qui se déplace sur le territoire de la Matheysine.

La ludothèque crée du lien social et favorise une ouverture culturelle, soit par la découverte de jeux venus d'ailleurs, soit par la rencontre de l'autre au travers d'une activité ludique.

Tous les publics sont visés, bien sûr les enfants, mais également les adolescents et les adultes de tous âges. Cette activité de loisir se pratique en famille (les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte) et entre amis. La ludothèque dispose de nombreux jeux.

Il est proposé d'allouer à la Ludothèque « Jeux Rigole » une subvention de 2 000 € au titre de l'exercice 2025, sous réserve de la signature du certificat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat fourni par les associations concernées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ➔ **DECIDE** d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Jeux Rigole sur l'exercice 2025 ;
- ➔ **DIT** que les crédits sont prévus au budget ;
- ➔ **CHARGE** Mme la Présidente et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 avril 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

